

AFDD

Compte rendu du déjeuner du lundi 1^{er} décembre 2014

à France -Amériques

Sont présents :

Mesdames Béatrice de Beaupuis, Simone Lemaire et Nadège Nguyen ;

Messieurs Gérard de Beaupuis, Stéphane Chatillon, Edouard Finquel, Frantz Van der Motte et Daniel Tricot ;

Invité personnel du président : Monsieur Cyprien de Girval, doctorant ;

Sont excusés :

Mesdames Florence Fresnel, Monique Peninon-Jault, Aïda Vallat et Karine Vuillemin ;

Messieurs Charles Barrangou et Pierre d'Espéronnat.

*

Toujours très heureux de se retrouver, le repas se déroule dans la bonne humeur.

Après un tour de table de présentation, sont notamment évoqués les sujets suivants :

1. La conférence de ce matin à France-Amériques organisée conjointement par l'Association au cours de laquelle M. Antoine GARAPON et son équipe internationale ont présenté le e-book qui vient d'être publié (on le trouve sur Itunes) consacré au procès civil en France, en Chine et aux Etats unis et qui souligne l'importance du rôle des cultures juridiques dans l'approche du procès, son déroulement et notamment le régime de la preuve et de la découverte de la vérité (texte agrémenté de définitions, de références et de nombreux podcasts).
2. Les prochaines manifestations :
 - le conseil d'administration qui se tiendra le 16 décembre 2014 à 19 h à la Maison du Barreau, 11 place Dauphine 75001 Paris.
 - l'assemblée générale qui se tiendra le 16 janvier 2015 à 19h à la Maison du Barreau et sera d'une importance primordiale pour l'avenir de l'Association, compte tenu de la situation très difficile des associations en général et de notre association en particulier du fait de la suppression quasi-générale des subventions.
 - la même assemblée générale procédera à l'élection de la totalité des administrateurs.

- elle sera précédée au même lieu d'un conseil d'administration à 18h et suivie d'un autre conseil pour l'élection de tout ou partie des membres du bureau.

3. La mauvaise situation financière de l'AFDD qui l'a obligée, en exécution de la décision du conseil d'administration du 19 septembre 2014, de mettre fin au bail du local, rue de la Pompe, de se séparer de Mlle Marierose SCHWARZ au secrétariat et de cesser tout engagement de dépenses à l'exception de ce qui concerne le prix de thèse de l'entreprise et le voyage au Mexique. Plus que jamais, l'association ne peut agir que grâce au bénévolat de ses membres.
4. L'appel de cotisations pour 2015 qui a été engagé fin octobre et semble recueillir un accueil favorable.
5. L'alerte lancée par le commissaire aux comptes de l'association : le président se présentera le 3 décembre à 10 h 30 à l'audience du Juge de la prévention du Tribunal de Grande Instance de Paris pour que soient examinés les faits de nature à compromettre la continuité d'exploitation de l'AFDD.
6. Le voyage au Mexique qui se déroule actuellement : il regroupe 18 personnes et a permis à l'association de recevoir de l'agence de voyage une somme de plus de 1 000 euros, bienvenue en ces temps de disette.
7. La position prise par l'AFDD sur l'avenir du doctorat au 21^{ème} siècle et les débats nationaux engagés sur ce thème, tant avec Félix Rome au Dalloz qu'avec la communauté universitaire ou les professionnels réunis au sein du Conseil National du Droit.
8. La nécessité de convaincre les universitaires d'adhérer à l'association (ou de créer une association concurrente) pour conduire, à l'image de ce que font tous les grands corps ou toutes les grandes écoles, dont les « *alumni* » rassemblent des membres par dizaines de mille pour défendre leurs diplômes. Le doctorat des universités françaises, tant apprécié dans le monde, est trop décrié ... en France. Il y va non seulement de l'image du doctorat en droit ou en économie mais aussi du maintien de l'agrégation des Facultés de droit si souvent menacée.
9. La qualité du repas : elle est d'autant plus appréciée (entrée, plat, dessert, vin et café pour le prix de 40 euros) que l'association dispose, dans les salons de France-Amériques, d'un salon réservé à ses seuls membres leur permettant de converser et débattre autour d'une élégante table.
10. La communication : Il a été confirmé que les personnes qui n'ont pas internet recevront les informations par papier mais à la condition qu'un secrétariat puisse être réactivé, ce qui n'est pas possible actuellement compte tenu de la situation difficile de l'Association.

PROCHAIN DEJEUNER DE L'AFDD A FRANCE-AMERIQUES, 9 AVENUE FRANKLIN D. ROOSEVELT PARIS (75008) LE LUNDI 5 JANVIER 2015 A 12 H 30 AUTOUR D'UNE TABLE DE 15 PERSONNES AU MAXIMUM DANS UN SALON PRIVE.

IL EST NECESSAIRE DE S'INSCRIRE EN ADRESSANT UN COURRIEL A contact@afdd.fr DES A PRESENT ET AU PLUS TARD LE JEUDI 18 DECEMBRE (le restaurant de France-Amériques sera fermé entre le 19 décembre 2014 et le 4 janvier 2015). En raison du nombre de places limité, nous vous invitons à vous inscrire rapidement.

VOUS REGLEREZ SUR PLACE (40 EUROS) LE 5 JANVIER 2015.